

4P MONTEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE **(C.P.U.)**

DEGRE 2^{ème} degré Professionnel

CONDITIONS D'ACCES A.O.A. ou A.O.B. de 3P

GRILLE HORAIRE	Formation Commune	
	Religion catholique	2h
	Français	4h
	Education physique	2h
	Formation scientifique	2h
	Formation hist./géo	2h
	Mathématique	2h
	Langue moderne	2h
	Options de base groupées	
	Sanitaire	4h
T.P sanitaire	12h	

**DESCRIPTION
DU METIER**

Le métier de Monteur/Monteuse en chauffage et sanitaire relève des techniques spéciales en construction. Le Monteur en chauffage et sanitaire est l'ouvrier qualifié qui place, en fonction de caractéristiques du bâtiment ciblé. Le métier recouvre les technologies suivantes : les chaudières à gaz et au mazout conventionnelles et à condensation ; les installations de chauffage au bois ou pellets, en ce compris les poêles cheminées à accumulation ; les pompes à chaleur ; les groupes autonomes de climatisation ; les sanitaires et appareils de traitement des eaux ; la géothermie ; les capteurs solaires thermiques ; le système de ventilation mécanique double-flux ; le chauffage électrique à accumulation.

**PARCOURS
D'APPRENTISSAGE**

Au cours de l'année, l'élève sera amené à :

- Monter une installation d'éléments rigides assemblés par emboîtement (VMC, canalisation électrique, ...)
- Façonner et placer une tuyauterie en matière synthétique
- Façonner et placer une tuyauterie métallique mince par soudobrasage, assemblage mécanique et sertissage.



**CERTIFICATS
OBTENUS**

- CE2D
- En fin de 6^e, l'élève recevra un certificat d'étude et un certificat de qualification en monteur en chauffage et sanitaire.